



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 06 septembre 2006

SIGNATURE DU CONTRAT D'OBJECTIFS 2006-2010 DE L'INERIS

Le contrat d'objectifs 2006-2010 de l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques) a été signé à Paris le Mardi 05 septembre 2006 par **Madame Nelly Olin, Ministre de l'écologie et du développement durable, Monsieur Jacques Vernier, Président du Conseil d'administration de l'INERIS** et **Monsieur Georges Labroye, Directeur Général de l'INERIS.**

Ce nouveau contrat d'objectifs, qui engage l'INERIS et l'Etat pour la période 2006-2010, découle des *priorités nationales et européennes* pour les années à venir ainsi que des évolutions des rôles respectifs de la Commission européenne, des ministères et des agences.

Il est cohérent avec la mise en place de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) et propose d'identifier les activités de l'INERIS en fonction de leur finalité : la recherche amont ou finalisée, l'appui aux pouvoirs publics, l'expertise réglementaire, l'expertise-conseil et la formation.

L'innovation et la mise au point de nouvelles technologies sont indispensables pour faire face aux multiples défis que nous posent les exigences du développement durable. Contribuer à la maîtrise des risques technologiques connus ou émergents constituera donc un axe essentiel des activités de l'INERIS au cours des années à venir.

Le contrat d'objectifs développe un certain nombre d'indicateurs qui permettront de mesurer les progrès réalisés. Ils concernent la satisfaction des clients (publics et privés), le rayonnement scientifique de l'Institut, la qualité, la déontologie... et notamment la capacité des experts à s'inscrire plus fortement dans le débat public donc à présenter les rapports scientifiques et techniques à un public plus large.

L'Institut national de l'environnement industriel et des risques a pour mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens, et sur l'environnement. Il mène des programmes de recherche visant à mieux comprendre les phénomènes susceptibles de conduire aux situations de risques ou d'atteintes à l'environnement et à la santé, et à développer sa capacité d'expertise en matière de prévention. Ses compétences scientifiques et techniques sont mises à la disposition des pouvoirs publics, des entreprises et des collectivités locales afin de les aider à prendre les décisions les plus appropriées à une amélioration de la sécurité environnementale. Créé en 1990, l'INERIS est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du Ministère de l'écologie et du développement durable. Il emploie 550 personnes dont 303 ingénieurs et chercheurs, basés principalement à Verneuil-en-Halatte, dans l'Oise.

Contacts presse :

INERIS, Ginette Vastel, Tel : 03 44 55 66 08, ginette.vastel@ineris.fr

Ministère de l'écologie et du développement durable, Aurélie HERZ,

Tel : 01 42 19 11 68, PRESSECAB@ecologie.gouv.fr